

Position:	Chef(fe) de Projet Protection
Département:	Protection
Rapporte à :	Responsable Programme
Emplacement:	Port-au-Prince & Artibonite
Échelle salariale :	AAH 07
Dernière mise à jour :	Mars 2026
Durée du contrat :	6 mois [avec possibilité de renouvellement]

Action Against Hunger-USA fait partie du réseau Action Against Hunger International, qui fournit une aide humanitaire dans plus de 40 pays à travers le monde dans les secteurs de la nutrition, de la santé, de l'eau/assainissement et de la sécurité alimentaire. Action Against Hunger-USA, une ONG indépendante, gère actuellement des opérations dans 8 pays : Kenya, Soudan du Sud, Cambodge, Tanzanie, Ouganda, Éthiopie, Haïti et Somalie. Action contre la faim-États-Unis a plus de 75 millions de dollars de programmes et environ 2 000 employés sont répartis dans les différents bureaux de pays, le siège social à New York et le centre opérationnel à Nairobi. Une croissance supplémentaire est prévue.

1. Résumé du poste

Dans le cadre du renforcement de ses activités, Action contre la Faim souhaite recruter deux Chef(fe) de Projet Protection:

Un (1) poste basé dans le département de l'Artibonite

Un (1) poste basé à Port-au-Prince

Le/La Chef(fe) de Projet Protection est responsable de la mise en œuvre globale, de la qualité technique, de la gestion budgétaire et de la coordination stratégique du projet de protection dans les zones ciblées.

En tant que budget holder, il/elle assure :

- La planification et l'exécution efficace des activités de protection ;
- La conformité aux exigences des bailleurs et aux standards internationaux ;
- La supervision et le leadership des équipes de protection ;
- La gestion du partenariat avec le partenaire ;
- La représentation institutionnelle ;
- La redevabilité envers les populations affectées.

Le poste requiert une forte capacité d'analyse des risques de protection dans un contexte marqué par la violence des gangs, les déplacements internes massifs, les risques de VBG, d'exploitation, de séparation familiale et de violations des droits.

2. Responsabilités Principales

2.1 Mise en œuvre du projet et assurance qualité

Assurer la planification et la coordination des activités de protection dans toutes les zones d'intervention.

Élaborer des plans de travail détaillés et assurer le respect des échéances.

Garantir l'alignement avec :

- Les standards humanitaires (Sphere, Core Humanitarian Standard) ;
- Les directives du Cluster Protection ;
- Les politiques nationales pertinentes.

Superviser la mise en œuvre des activités telles que :

- Gestion de cas (protection générale, VBG, protection de l'enfance) ;
- Identification et référencement des cas vulnérables ;
- Sensibilisation communautaire ;
- Espaces sûrs ;
- Assistance individuelle de protection.
- Assurer l'intégration transversale de la protection dans toutes les interventions.
- Effectuer des visites régulières sur le terrain pour garantir la qualité et la conformité aux standards.

2.2 Gestion budgétaire (Rôle de Budget Holder)

- Gérer l'ensemble du budget du projet protection.
- Élaborer et suivre les prévisions budgétaires.
- Contrôler le taux d'exécution et assurer la conformité financière.
- Coordonner avec les départements finances et logistique pour les achats et contrats.
- Garantir une documentation financière complète et conforme aux exigences des bailleurs.

2.3 Leadership et management d'équipe

- Recruter et superviser les superviseurs protection et équipes terrain.
- Définir des objectifs de performance clairs.
- Conduire les évaluations de performance.
- Renforcer les capacités techniques du personnel (gestion de cas, principes de protection, confidentialité).
- Promouvoir un environnement de travail basé sur l'éthique, la confidentialité et la responsabilité.
- Prévenir les risques de fatigue secondaire et stress lié au travail.

2.4 Gestion du partenariat (OIM et autres acteurs)

- Assurer une coordination fluide et transparente avec le partenaire.
- Participer aux réunions de planification, suivi et évaluation conjointes.
- Veiller au respect des obligations contractuelles.
- Partager les informations clés sur les progrès, défis et risques.
- Maintenir une relation de partenariat fondée sur la confiance et la redevabilité mutuelle.

2.5 Coordination institutionnelle et représentation

Représenter l'organisation au sein :

- Du Cluster Protection ;
- Des sous-clusters (VBG, Protection de l'enfance) ;
- Des mécanismes inter-agences ;
- Des réunions avec les autorités locales.

Collaborer avec :

- Le ministère des Affaires Sociales ;
- Le MSPP (pour les cas référés) ;
- Les autorités judiciaires si nécessaire ;
- Les organisations communautaires.
- Contribuer aux analyses contextuelles et aux plaidoyers en matière de protection.

2.6 Redevabilité envers les populations affectées (AAP)

- Mettre en place et superviser des mécanismes de gestion des plaintes sûrs et accessibles.
- Garantir la confidentialité et la protection des données sensibles.
- Assurer l'implication communautaire dans l'identification des risques.
- Veiller au respect strict des politiques de sauvegarde et PSEA.

2.7 Suivi, évaluation et reporting

- Superviser la collecte de données protection dans le respect des principes éthiques.
- Assurer le suivi des indicateurs clés.
- Produire des rapports narratifs et financiers de qualité.
- Contribuer aux rapports destinés aux bailleurs et au partenaire.
- Identifier les tendances de protection et proposer des ajustements programmatiques.

2.8 Gestion des risques et sécurité

- Analyser régulièrement les risques de protection liés au contexte sécuritaire.
- Adapter les stratégies d'intervention aux contraintes locales.
- Garantir le respect des protocoles de sécurité.
- Identifier et atténuer les risques opérationnels.
-

3. Qualifications requises

- **Master en droit, travail social, sciences sociales, relations internationales ou domaine connexe.**

- **Minimum 5 ans d'expérience en gestion de projets protection en contexte humanitaire.**
- **Expérience confirmée en :**
- **Gestion de cas ;**
- **Supervision d'équipe ;**
- **Gestion budgétaire ;**
- **Coordination inter-agences.**
- **Connaissance du contexte haïtien fortement souhaitée.**
- **Bonne compréhension des dynamiques de déplacement et des risques liés aux violences armées.**

4. Compétences clés

- Leadership
- Capacité à diriger des équipes dans des contextes complexes.
- Excellente gestion des conflits et prise de décision.
- Expertise technique
- Maîtrise des standards de protection.
- Bonne connaissance des mécanismes de référencement.
- Expérience en protection de l'enfance et/ou VBG appréciée.
- Gestion financière
- Capacité à gérer un budget multi-activités.
- Rigueur dans le suivi des dépenses.
- Coordination et représentation
- Compétences solides en négociation et coordination.
- Capacité à représenter l'organisation auprès des autorités.
- Redevabilité et éthique
- Respect strict de la confidentialité.
- Engagement envers les principes humanitaires.
- Connaissance des politiques PSEA.

5. Indicateurs clés de performance (KPI)

- Mise en œuvre conforme au plan d'action.
- Exécution budgétaire conforme aux prévisions.
- Qualité des systèmes de gestion de cas.
- Fonctionnement des mécanismes de plainte.
- Satisfaction des partenaires et bénéficiaires.
- Participation active aux mécanismes de coordination.

6. Conditions de travail

- Déplacements fréquents dans des zones à risque.
- Exposition à des situations sensibles (violence, traumatismes).
- Coordination multisectorielle constante.

4. Engagements en faveur de l'égalité des sexes et tolérance zéro face aux abus

- Favoriser un environnement qui renforce les valeurs d'égalité d'accès à l'information pour les personnes de tous les sexes.
- Offrir un environnement de travail où les personnes de tous les sexes doivent être évaluées et promues en fonction de leurs compétences et de leurs performances.
- Promouvoir un environnement sûr, sécurisé et respectueux pour toutes les parties prenantes, en particulier pour les enfants, les bénéficiaires et les membres du personnel.
- Aider à prévenir tout type d'abus, y compris le harcèlement au travail, les abus sexuels et l'exploitation.
- Respecter les femmes, les hommes et les enfants (garçons et filles) des bénéficiaires, quel que soit leur sexe, leur orientation sexuelle, leur handicap, leur religion, leur race, leur couleur, leur ascendance, leur origine nationale, leur âge ou leur état matrimonial.
- Valoriser et respecter toutes les cultures.

5. Contenu des Candidatures -

Sera considéré comme complet un dossier comprenant :

- ✓ Un Curriculum Vitae (CV) avec les adresses mail de trois (3) références (Obligatoire) ;
- ✓ Une Lettre de motivation ;
- ✓ Une copie des diplômes et formation suivies ;
- ✓ Une copie des certificats et/ou attestations de travail + une copie d'une pièce d'identité ;

N.B : Aucune candidature ne sera acceptée sans la mention de l'intitulé du poste : << Chef(fe) de Projet Protection Artibonite ou Chef(fe) de Projet Protection >> L'ensemble des documents indiqués ci-dessus doivent impérativement être réunis, sans quoi les candidatures ne seront pas considérées.

Clôture de l'offre d'emploi et date limite du dépôt des candidatures

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **30 mars 2026**. Au-delà, aucune candidature ne sera acceptée.

Sélection des candidats

Les candidats retenus seront contactés par téléphone et invités à venir passer des tests et des entretiens de sélection.

Dépôt des candidatures- le dépôt des candidatures se fait **obligatoirement** par email à : recrutement-pap@ht-actioncontrelafaim.org



DESCRIPTION DE L'EMPLOI
ACTION CONTRE LA FAIM USA